

Financement de panels scientifiques

Concours annuel du RQ3i

1 Objectifs

Afin d'accroître la visibilité du RQ3i et d'encourager ses membres à faire connaître leur recherche, le Réseau organise un concours de financement de panels scientifiques (ou symposiums), qui regroupent en général trois ou quatre personnes et ont lieu dans le cadre d'un colloque, d'un congrès ou d'une conférence. Ce financement permet aux membres du Réseau de présenter leur recherche lors d'événements scientifiques au Québec ou à l'extérieur.

À l'automne de chaque année, 4000 dollars sont disponibles par axe de recherche pour ce financement, qui est décidé par concours. Cette somme est répartie par l'équipe de direction selon le nombre de projets proposés.

2 Frais couverts

Les frais couverts par le financement sont les suivants : le transport (classe économique), l'hébergement, l'inscription à un événement et la location d'équipement. Les frais de nourriture et d'alcool ne sont pas admissibles.

Compte tenu de ses ressources limitées et afin de privilégier ses membres, le RQ3i ne peut couvrir les frais de personnes non-membres du Réseau faisant partie du panel.

3 Conditions

Pour être valide, une proposition de projet doit minimalement respecter les conditions suivantes :

- Le panel doit porter sur les enjeux couverts par le RQ3i et tels que définis dans sa programmation scientifique (immigration, intégration, relations interculturelles)
- Le panel doit avoir lieu dans un colloque, une conférence ou un congrès arbitré par les pairs (la proposition de panel doit avoir été évaluée au préalable par les organisateurs de l'événement)

- Il doit comprendre au moins deux membres cochercheurs du Réseau

Les projets qui respectent les deux critères suivants sont privilégiés dans l'évaluation des demandes :

- Le projet implique des membres de différents axes de recherche du RQ3i
- Le panel est organisé en vue d'un événement scientifique ayant lieu à l'extérieur du Québec

Par souci d'équité, le RQ3i privilégie le financement de membres qui n'ont pas déjà obtenu, lors d'une année précédente, ce financement.

4 Processus

Pour proposer un projet, il faut remplir le formulaire suivant avant le **23 novembre 2026**.

[Formulaire - Concours de financement de panels scientifiques](#)

Le projet doit être soumis par un membre cochercheur du RQ3i. Après la date butoir, l'équipe de direction du RQ3i se réunit pour évaluer les propositions selon le respect des conditions énumérées au point no.3 et des deux critères suivants : la pertinence du panel pour les trois axes de recherche et les retombées pour la visibilité du Réseau.

Au cours du mois de décembre, la direction du RQ3i informe les membres ayant fait une proposition du résultat du concours.

5 Suivi

Les membres ayant obtenu un financement s'engagent à mettre en valeur la contribution du RQ3i en assurant sa visibilité lors de l'événement (par exemple au moyen d'une mention dans l'introduction du panel, de l'utilisation du logo du Réseau dans la documentation ou les présentations PowerPoint, etc.). Ils doivent également, dans la mesure du possible, produire et transmettre à l'équipe de coordination du RQ3i du matériel de diffusion (photographies, enregistrement vidéo du panel, extrait audio, etc.) qui pourra être utilisé dans les communications et archives du Réseau.

Pour toute question, veuillez communiquer avec la coordination du RQ3i (daniel.poitras@concordia.ca)